

No 35.

PROCÈS-VERBAUX

D' LA

CHAMBRE DES COMMUNES
DU CANADA

SEANCE DU MARDI, 21 OCTOBRE 1919.

PRIÈRES.

M. l'Orateur informe la Chambre qu'il a reçu du greffier de la Couronne en Chancellerie, un rapport de l'élection de Sir Henry Lumley Drayton, pour le district électoral de Kingston.

BUREAU DU GREFFIER DE LA COURONNE EN CHANCELLERIE POUR LE CANADA.

OTTAWA, le 21 octobre 1919.

Le présent fait foi qu'en vertu d'un bref d'élection du vingt-sixième jour d'août 1919, émis par Son Excellence le Gouverneur général, et adressé à Henry Edward Pense, Ecuyer, 138 rue Nelson, Kingston, dans la province de l'Ontario, pour l'élection d'un député pour représenter le dit district électoral à la Chambre des Communes du Canada, durant le présent Parlement, aux lieu et place de William Folger Nickle, qui a remi son mandat; l'honorable Sir Henry Lumley Drayton, de la cité d'Ottawa, dans la province de l'Ontario, ministre des finances, a été régulièrement élu comme tel, le vingtième jour d'octobre 1919, ainsi qu'il appert par le rapport annexé au dit bref, qui est déposé dans les archives de mon bureau.

JULES CASTONGUAY,

Greffier de la Couronne en Chancellerie pour le Canada en fonctions.

A. W. B. NORTHRUP, Ecuyer, C.R.,

Greffier de la Chambre des Communes,
Ottawa.

Sir Henry Lumley Drayton, député pour le district électoral de Kingston, ayant au préalable prêté le serment requis par la loi et signé le Rôle qui le contient, prend son siège en Chambre.

La Chambre se forme en comité général pour prendre en considération une certaine résolution pour approuver la convention entre Sa Majesté et les Etats-Unis d'Amérique, concernant les pêcheries du saumon du bassin du fleuve Fraser.

(En comité.)

La résolution suivante est adoptée:—

Résolu,—Par..... la Chambre des Communes, qu'il est expédient d'approuver et que le Parlement approuve effectivement la convention faite entre Sa Majesté et les Etats-Unis d'Amérique, pourvoyant à des mesures effec-